

Indemnités compensatoire

Par **kathychantal**, le **08/07/2015** à **11:46**

Bonjour,

Je viens de me séparer après 32 ans de mariages j'ai un salaire de 400 euros plus le RSA qui est de 300 euros mon mari lui a un salaire 2000 euros. J'aimerais savoir quelle serait l'indemnité compensatoire. Merci pour votre réponse